

Licence 1 STAPS Accès Santé (LAS STAPS)

1') Intégrer la L1 STAPS Accès Santé (LAS) à l'UPEC

Si vous souhaitez intégrer une **Licence 1 STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) Accès Santé** à la rentrée, vous devez déposer votre candidature sur le site **Parcoursup** et choisir : **STAPS – site de Créteil - Accès Santé (LAS)**. Attention, si vous souhaitez intégrer le Parcours Kinésithérapie de la L1 STAPS, vous devez choisir en priorité **STAPS – Parcours Kinésithérapie – site de Créteil sur Parcoursup** qui est le seul parcours à proposer 30 places dans les écoles de kinésithérapie partenaires.

La formation LAS 1 STAPS (Majeure STAPS, Mineure Santé) s'appuie majoritairement sur les enseignements de la Licence 1 STAPS auxquels s'ajoutent des enseignements proposés par la Faculté de Santé (ces derniers sont dispensés à distance et de manière asynchrone, ils requièrent une grande autonomie). A l'issue de l'année de Licence 1 ou 2 ou 3, un classement des étudiants de toutes les LAS disciplinaires de l'UPEC permet d'intégrer une des filières médicales ou paramédicale proposées par la Faculté de Santé : **médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et kinésithérapie** (notamment, à l'Institut Universitaire de Kinésithérapie de Fontainebleau). Le nombre d'étudiants admis au sein de chaque filière est déterminé chaque année en fonction des capacités d'accueil, fixées en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les écoles partenaires. Seules les filières médecine et kinésithérapie sont assurées d'être accessibles dès la 1^{ère} année de LAS ; les filières maïeutique, odontologie et pharmacie peuvent être accessibles uniquement à partir de la 2^{ème} année de LAS (selon les choix des écoles partenaires de la Faculté de Santé). Si vous n'êtes pas admis dans la filière de votre choix à l'issue de la 1^{ère} année, vous pourrez poursuivre en Licence 2 STAPS Accès Santé et candidater de nouveau aux filières de santé en 2^{ème} ou 3^{ème} année de LAS (deux candidatures maximum pour MMOP, trois candidatures possibles pour la filière kinésithérapie).

Il est aussi possible de poursuivre son cursus en Licence 2 STAPS ou bien se réorienter.

Pour les enseignements en STAPS, les cours sont dispensés sur le Campus Duvauchelle (27 avenue Magellan à Créteil) pour l'essentiel des pratiques sportives et les cours en effectif réduit. Les cours magistraux se déroulent sur d'autres sites de l'université à Créteil (Campus Centre, Faculté de Droit...).

La Licence 1 STAPS Accès Santé propose 25 places. Pour l'intégrer, les candidatures sont classées en fonction du nombre de points obtenus dans les **quatre domaines de compétences suivants, la fiche Avenir et la lettre de motivation (projet déterminant en lien avec la santé) :**

Compétences scientifiques	Compétences littéraires	Compétences sportives	Engagement collectif, associatif et citoyen
Notes de Première et de Terminale dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT...).	Notes des épreuves anticipées du Bac. Notes de Première et Terminale dans les matières littéraires (français, philosophie, histoire-géo, langues vivantes...).	Notes de Première et de Terminale en EPS. Pratiques sportives scolaires (UNSS) et extra-scolaires (licence sportive, athlète de haut niveau...).	Qualifications d'encadrement, d'animation (BAFA, BPJEPS...) Expériences associatives ou à responsabilités (bénévolat, service civique, pompier volontaire, arbitre/juge, PSC1...).



questionnaires et pièces justificatives sur Parcoursup

Fiche Avenir

1

Délivrée au conseil de classe du 2nd trimestre, elle comprend l'avis du professeur principal et du chef d'établissement.

2°) Maquette de la Licence 1 STAPS Accès Santé (LAS STAPS 1)
(susceptible d'être modifiée)

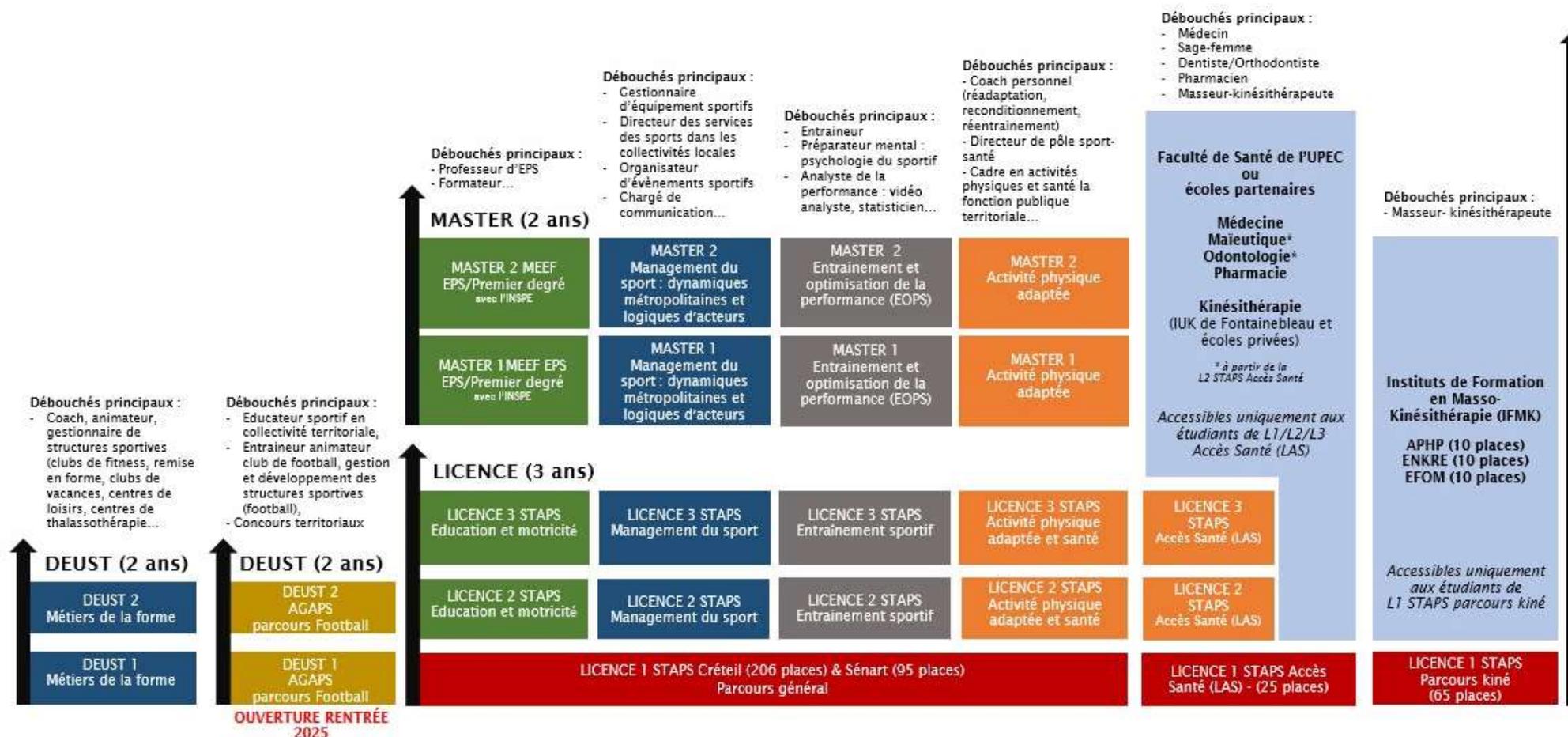
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
UE 1 (STAPS)	UE 6 (STAPS)
ANGLAIS	ANGLAIS
UE 2 (STAPS)	UE 7 (STAPS)
PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ (PPP)	STAGE
UE 3 (STAPS)	UE 8 et UE 9 (STAPS)
PHYSIOLOGIE DE L'EFFORT	Menu santé
ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE	CONNAISSANCE DU MOUVEMENT
UE 4 (STAPS)	ADAPTATION SANTE
ATHLÉTISME	ENTRAINEMENT ET INITIATION SPORTIVE
FOOTBALL	UE 10 (STAPS)
DANSE	VOLLEY OU BASKET
UE 5 (STAPS)	MES STEP / MES COURSE A PIED
OPTION D'OUVERTURE	UE 11 (STAPS)
	METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)
	UE 11 (Faculté de Santé)
	ATOMES - MOLECULES ET LEURS APPLICATIONS MEDICALES
	UE 12 (Faculté de Santé)
	DE LA CELLULE AUX TISSUS

3°) Maquette de l'Option Santé (Mineure Santé)
(susceptible d'être modifiée)

OPTION SANTE
Enseignements de la Faculté de Santé (à valider pour candidater aux filières MMOP-K)
UE 1 Atomes - Molécules et leurs applications médicales
UE 2 De la cellule aux tissus
UE 3 Hématologie - Immunologie et développement
UE 4 Les grands appareils

Il est impératif de valider son année dès la 1^{ère} session et de valider les quatre UE de l'Option Santé (note supérieure ou égale à 10/20 dans chaque UE de l'Option Santé) pour avoir une candidature recevable afin d'entrer en filières médicales : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (2 candidatures maximum) et/ou Kinésithérapie (3 candidatures maximum). Ces conditions sont susceptibles d'évoluer (voir informations réglementaires de la Faculté de Santé).

4) Les études de STAPS à l'UPEC



Pour plus d'informations :

Scolarité L1 STAPS : 01.45.17.44.06 – sess-staps@u-pec.fr

Scolarité Faculté de Santé : licence.sante@u-pec.fr ou site web <https://sante.u-pec.fr/formations/etudes-medicales/licence-sante>